

Une borne de charge installée



ÉQUIPEMENT. La borne de charge pour voitures électriques est installée place des Commerces.

La commune de Flogny-la-Chapelle dispose désormais d'une borne de charge accélérée pour voitures électriques, a-t-il été annoncé lors du dernier conseil municipal. Elle a été installée place des Commerces par SPIE (Appoigny). Elle vient compléter le réseau de bornes mis en place par le Syndicat départemental d'énergies de l'Yonne dans le cadre du schéma départemental de la mobilité électrique. Ce service sera gratuit jusqu'au 31 décembre 2018.

Le conseil a également accepté les travaux d'alimentation électrique de l'antenne Free Mobile, réalisés par le SDEY. La

part communale s'élève à 42.679 € HT. Ces frais seront intégralement remboursés par Free.

Un avenant au bail engagé en juillet 2012 pour les bureaux de la gendarmerie a été signé pour un montant de 13.000 € annuels à compter du 1^{er} juin pour une durée de trois ans.

Enfin, après appel d'offres, le cabinet EMCO a été retenu pour le marché de maîtrise d'œuvre de l'aménagement du nouveau lotissement, pour un montant de 29.850 €. ■